

COMMUNE DE VERNIER

INTERPELLATION

au sens des articles 44 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Moins de citernes, plus de sécurité (suite)

Depuis bientôt un an, l'UDC, soucieuse de la sécurité de la population verniolane, s'intéresse de près aux dépôts pétroliers de Vernier et agit. En effet, les constructions se sont multipliées dans leurs abords immédiats. Il est donc légitime de s'interroger sur la pertinence d'entreposer de telles quantités d'hydrocarbures en pleine ville ainsi que sur la sécurité des sites pétroliers (en particulier celui de Petrostock (ex-Sasma) sis juste à côté d'IKEA et du centre d'affaires de Blandonnet). De nombreux textes ont été déposés tant au niveau cantonal que communal.

En date du 8 mars 2011, à la question posée par le dernier texte déposé par l'UDC, à savoir si 10% de décès était un risque acceptable, le Conseil administratif a répondu que pour lui également

« 450 morts ne sont pas acceptables. Un ne l'est pas non plus d'ailleurs beaucoup plus et, dans ce sens, je demanderai au Conseil administratif d'appuyer la demande qui est faite, à savoir de demander à l'Etat d'intervenir pour l'arrêt de l'exploitation du site PETROSTOCK. »

Yvan Rochat, dans la même intervention, ajoutait

« Ce qu'il faut savoir également, c'est que le Conseil administratif a envoyé, depuis le début de l'année, un courrier et une demande de réunion auprès soit de Mme Isabel ROCHAT, en charge du SEN (service de l'environnement des entreprises), soit du SEN lui-même qui, pour l'instant, sont sans réponse et la demande de rendez-vous est extrêmement difficile à obtenir. Ces éléments nous amènent également à penser qu'il y a matière à être beaucoup plus fermes à l'égard de ce site, peut-être à l'égard d'autres sites également, et ce sera l'occasion, lorsque nous aurons ces personnes entre quatre yeux, de pouvoir les interpeller sur la sécurité des autres sites. »

Considérant les déclarations faites par le Conseil administratif, le groupe UDC désire obtenir des réponses sur les questions suivantes :

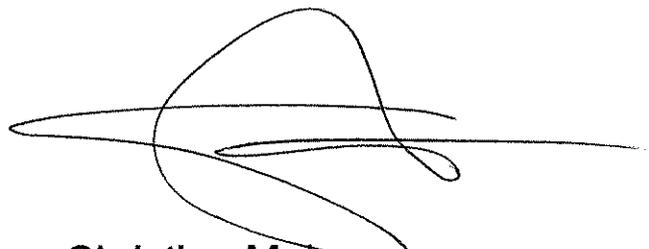
Qu'est-il ressorti de ces démarches entamées par le Conseil pour cesser l'exploitation du site de Petrostock ?

Où en est l'étude de déplacement des citernes du site de Petrostock qui fait l'objet d'une étude conjointe Canton-Commune-Privés depuis plusieurs années ?

Combien cette étude a-t-elle déjà coûté au contribuable ? Quels résultats concrets peut-on légitimement attendre pour la population verniolane ?

Sachant qu'il appartient, selon les dires mêmes du SEN, à la commune de Vernier de se déterminer quant à l'organisation d'une table ronde réunissant les pétroliers, les autorités communales et cantonales concernées afin d'informer de manière transparente les citoyens sur, d'une part les risques encourus par la présence de stocks d'hydrocarbures sur le site de Petrostock et d'autre part sur le déplacement des citernes de Petrostock.

Quand est-ce que la population aura enfin droit à l'information par le biais de cette table ronde ?



Christina Meissner
Conseillère municipale

Vernier, le 13 mai 2011